

Procès-verbal

Assemblée générale des parents
École Hélène-Boullé
Mercredi 9 septembre 2020
20h00

1. Ouverture de l'assemblée générale et mot de bienvenue

Mme Geneviève Marquis, présidente sortante du conseil d'établissement (CÉ), la directrice adjointe, Mme Jacinthe Nolin, et le directeur, M. Benoît Dussault, souhaitent-la bienvenue aux parents présents.

2. Désignation d'une secrétaire d'assemblée

Mme Marie-Pier Lauzon agira à titre de secrétaire pour l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

4. Présentation des rôles et fonctions :

- a. Du CÉ
- b. De l'OPP
- c. Du comité de parents utilisateurs du service de garde
- d. Des représentants du comité de parents du CSSDM

La présentation des divers comités se fait via un PowerPoint présenté par Mme Geneviève Marquis.

5. Adoption de la procédure d'élection

La procédure est adoptée à 98%

6. Suivi :

a. Du CÉ

Veillez vous référer au Bilan des réalisations 2019-2020 et au dernier procès-verbal envoyé avec l'invitation à l'assemblée annuelle. (Séance du Conseil d'établissement du lundi 1^{er} juin 2020)

Mme Marie-France Forest prend la parole pour présenter le projet éducatif.

- Harmoniser les communications entre les parents / l'école et le service de garde.
- Développer l'autonomie des élèves dans l'apprentissage

M. Mathieu Duhaime revient sur le projet d'agrandissement de l'école.

Mme Karine Brunet prend la parole pour présenter le redécoupage du territoire.

Mme Marie-France Forest présente l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la gestion des comportements.

Mme Marie-France Forêt et Mme Guillan Woodford nous présentent les actions réalisées pour le sujet « Grille-matières, activités physiques et utilisation de la cour »

- Utilisation de la ruelle pour agrandir la cour d'école.
- Extension de la récréation du matin à 20 minutes.

Un sondage sera envoyé aux parents afin de connaître les priorités et préciser leur point de vue.

b. De l'OPP

M. Félix-Étienne Trépanier présente les réalisations de l'OPP pour l'année 2019-2020. Les levées de fonds de l'année précédente ont permis d'acheter des trousseaux de corridor actif et payer le marquage de la cour d'école.

Une invitation sera envoyée à tous ceux et celles qui souhaitent s'impliquer cette année.

c. Du comité de parents utilisateurs du service de garde

Mme Mylena Bergeron présente les réalisations de l'année passée. 2019-2020 a surtout été une année de suivi suite à la refonte de la plateforme éducative du service de garde.

d. Des représentants du comité de parent du CSSD

À la suite d'un désistement l'an passé, il n'y a pas d'élément mentionné.

7. Élection des membres du conseil d'établissement

a. Trois postes sont à combler pour l'année 2020-2021

Mme Karine Brunet, M. Bertrand How-Choong et Mme Marie-Pier Lauzon sont élus par acclamation.

b. Élection d'un maximum de 5 membres substitués

Mme Pauline Bodart, Mme Stéphanie Bilodeau et Mme Guillan Woodford sont élues par acclamation.

8. Élection du représentant au comité de parent du CSSDM

Mme Marie-Pier Lauzon présente sa candidature au poste de représentante au comité de parents de la CSSDM et est élue par acclamation

9. Élection d'un substitut du représentant au comité de parents du CSSDM

Mme Stéphanie Bilodeau présente sa candidature au poste de substitut à la représentante au comité de parents de la CSSDM et est élue par acclamation

10. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP) et élection de ses membres.

L'assemblée vote en faveur de l'institution d'un OPP pour l'année scolaire 2020-2021. Un formulaire d'intention sera diffusé à l'ensemble des parents de l'école et l'élection des membres aura lieu officiellement à la première rencontre du comité.

11. Élection des parents membres du comité de parents utilisateurs du service de garde.

Aucune candidature n'est déposée. Une annonce sera faite à l'ensemble des parents de l'école et le CÉ pourra former ultérieurement le comité.

12. Période de questions

Aucune question n'est soulevée par les personnes présentes.

13. Levé de l'assemblée

- a. Levé de l'assemblée à 21h50.